
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 étapes sur mer — DESTINATION — BAI DE CANCHE
Délibération n°1 bis	Conseil Municipal du Mercredi 16 mars 2022
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 5.3 – Désignation de représentants
<p>Le Mercredi Seize Mars deux mille vingt deux à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle Pédagogique de Maréis, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div data-bbox="172 730 523 1236" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 04/03/2022</p> <p>Membres présents : 25 puis 23 (Messieurs Grégory HURTREL et Jean-Pierre LAMOUR quittent l'assemblée à 20 h 05)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 5 puis 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 3</p> <p>Nombre de votants : 30 puis 28</p> <p>Affiché le 18/03/2022</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Dominique DELSEAUX, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoints, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Adrien BACLET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Justine GOSSELIN à Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL à Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Grégory HURTREL (quitte l'assemblée à 20 h 05) à Monsieur René BONVOISIN et Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 0</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, Monsieur Jean-Paul HAGNERE.</p> <p>Votants : 30 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, détenteur du pouvoir de Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, quitte l'assemblée à 20 h 05)</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE</p> <p>Objet : Création d'une commission municipale ayant en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI)»</p>	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de création d'une commission municipale ayant en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI) » et à l'élection de ses membres

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;

VU les dispositions du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT le souhait de la Commune d'Étaples-sur-Mer de recourir, au titre de la mise en œuvre de ses politiques publiques, à la procédure d'appel à projet ou à manifestation d'intérêt permettant de faire appel à des porteurs de projets ;

CONSIDERANT, conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la possibilité offerte au conseil municipal de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

CONSIDERANT la nécessité, en préalable de toute saisine du Conseil municipal, de soumettre à la question des élus, en concertation avec les services municipaux, tous projets d'appel à l'initiative privée pour la mise en œuvre des politiques publiques ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de créer une commission municipale ayant en charge du suivi des « appels à projet ou à manifestation d'intérêt (AMI) »
- de convenir de l'élection et la désignation des membres de la commission municipale ayant en charge l'étude et le suivi des « appels à projet ou à manifestation d'intérêt (AMI) »

Monsieur le Maire fait appel aux élus qui souhaitent faire partie de cette commission.

Les membres suivants feront partie de cette commission :

- Monsieur Philippe FAIT,
- Monsieur Bernard WAUQUIER,
- Monsieur Franck TINDILLER,
- Madame Aurore WACOGNE,
- Monsieur Philippe RAMET,
- Madame Dominique DELSAUX,
- Madame Marine NEMPONT,
- Monsieur Gérard ANDRÉ,
- Madame Andréa ÉLYSÉ

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 18 Mars 2022 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.